



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Madame la Ministre déléguée
auprès du Premier ministre,
chargée des Relations avec le Parlement

Luxembourg

Luxembourg, le 10 avril 2025

Objet : Question parlementaire n° 2208 du 9 avril 2025 de Monsieur le Député André Bauler et de Madame la Députée Barbara Agostino concernant « Extension du Lycée E. Steichen à Clervaux ».

Madame la Ministre,

En date du 9 avril 2025, la question parlementaire sous rubrique m'a été transmise.

Il apparaît cependant que la question relève également de la compétence de la Ministre de la Mobilité et des Travaux publics.

Je vous saurais gré de bien vouloir en informer Monsieur le Député André Bauler et Madame la Députée Barbara Agostino.

Veillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Ministre de l'Éducation nationale, de
l'Enfance et de la Jeunesse

(s.) Claude MEISCH